



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DE TROIS-RIVIÈRES  
ACCREDITÉE AVEC DISTINCTION**

TROIS-RIVIÈRES, MERCREDI LE 18 JUIN 2008 - C'est avec fierté que la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières a reçu confirmation que son dossier d'accréditation avait été accepté, avec mention de distinction par le comité évaluateur.

Ce programme d'accréditation est une norme de qualité et de conformité reconnue par la Fédération des chambres de commerce du Québec et du Canada. À l'instar d'une certification de type ISO 9001, l'accréditation d'une chambre de commerce requiert une évaluation par un comité d'accréditation.

Le programme d'accréditation a été conçu spécifiquement pour les chambres de commerce. Il vise à favoriser et reconnaître la mise en place de bonnes pratiques de gestion. Toutes les exigences ont été définies et formulées de façon à répondre aux enjeux et aux préoccupations des chambres.

Cette norme est obtenue suite à l'évaluation d'un dossier préparé par la chambre de commerce et soumis au comité d'accréditation.

Les exigences relatives à l'accréditation sont regroupées en cinq chapitres soit :

- 1) Les politiques et la défense d'intérêts;
- 2) Les services et les programmes offerts aux membres;
- 3) L'administration et le fonctionnement;
- 4) La gouvernance;
- 5) La planification stratégique.

Outre l'obtention de cette certification, il permet aux Chambres ayant été accréditées d'être admissibles à certains projets et /ou programmes spécifiques de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

-30-

Source : Claude Durand  
Présidente et chef de la direction  
Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières  
Téléphone : (819) 375-9628 Télécopieur : (819) 375-9083  
Courriel : [claudedurand@ccdtr.com](mailto:claudedurand@ccdtr.com)